

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 août, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre dix-neuf, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 23 août 2024.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 27
Votants : 19

Date de l'affichage de la
convocation :

23 août 2024

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

3 septembre 2024

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr BOY, Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mr LIMOGES..Mmes FAUCHARD, BRUNET, BERRUER..LAFAYE..Mr OSTERTAG..Mme DUCEAU..Mr RICHOUX..Mmes CHIROL..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE..Mme PETIT.

Absents : Mr DELEAU, Mme AURAT.

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mr HAMELIN à Mr LIMOGES, Mme DELERIS à Mme JOUANNIN, Mme COULANGEON à Mme FAUCHARD, Mr LACAUX à Mme BERRUER, Mr PINHEIRO à Mme LAFAYE, Mr LUQUET à Mme LESCURAT, Mme MATHIAUD à Mme DUCEAU, Mr LEFEBRE à Mme CHIROL.



Le procès-verbal de la séance du 22 juin 2024 est approuvé (date de publication : 3 septembre 2024).



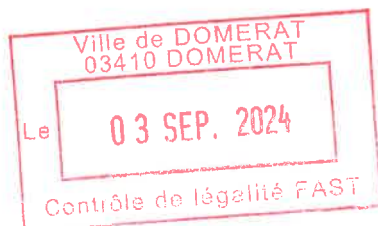
OBJET : *Débloccage crédits réservés (comité des fêtes, amitié nature, sport mécanique, tennis club, UCDM, classic J-Patrick Dubuisson), subvention exceptionnelle pétanque domératoise.*

Il est rappelé à l'assemblée sa délibération du 6 avril 2024 relative au vote des subventions allouées aux associations.

Considérant que :

- Le comité des fêtes dans le cadre de l'organisation de Bacchus en fête,
- Amitié et Nature dans le cadre de l'organisation des sentiers de Bacchus,
- Le sport mécanique domératois dans le cadre de l'organisation de sa brocante,
- Le tennis club domératois pour la tenue de son tournoi séniors,
- L'UCDM dans le cadre de la course ayant eu lieu en mai 2024,
- La Classic Jean-Patrick Dubuisson dans le cadre de la finale de la coupe de France du 8 septembre 2024,

240831-06



- La Pétanque doméroteise pour la participation des joueurs aux championnats d'Auvergne,
- ont réalisé ou sont en passe de réaliser les événements annoncés lors de leurs demandes de subventions,

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution des subventions complémentaires suivantes :

- Le comité des fêtes (Bacchus en fête) : 5 000 €,
- Amitié Nature (sentiers Bacchus): 3 000 €,
- Sport mécanique (brocante) : 410 €,
- Tennis club (tournoi séniors) : 400 €,
- UCDM (course mai 2024) : 450 €,
- La Classic J-Patrick Dubuisson (coupe de France 08/09/24) : 1 000 €,
- La Pétanque doméroteise (championnats) : 1 000 €.



Pascale LESCURAT,
Maire de Domérot.

Pour extrait conforme au registre,
Légalement signée par :



Guillaume SURLEAU,
Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 3 septembre 2024